



## Cumul cdd avec 2 employeurs differents

Par **capucinette**, le **15/07/2009** à **15:18**

Bonjour,

En février dernier, j'ai signé un cdd avec une entreprise (fin cdd : fin nov 2009), cette société était "mandat de gestion" de l'établissement que je dirigeais.

Or le 1er avril, le propriétaire des lieux a repris son établissement, se séparant du mandat de gestion.

Il m'a fait un nouveau cdd avec fin de contrat mi-novembre, mais je n'ai jamais démissionné du premier cdd et n'est jamais été licencié non plus.

A ce jour, je n'ai pas reçu de nouvelles du 1er employeur, qui payait mon salaire et ce de février à mars, pas eu de congés payés, absolument rien

Ma question est la suivante: est-ce légale de la part du 1er employeur de m'avoir "abandonnée" sans explication?

Puis-je réclamer mon solde de tout compte?ou réclamer pour non paiement des salaires d'avril à ce jour, n'ayant pas démissionné et n'ayant pas été licencié pour fin de mandat de gestion?

En vous remerciant  
Cordialement